



BULLETIN D'INSCRIPTION A L'ECOLE DE TENNIS SAISON 2017 - 2018

À remettre ou à envoyer à l'ILL TC, 15 rue de la Fourmi, 67000 STRASBOURG
Prendre contact au 06-75-89-83-74 ou par mail : infos@illtc.fr

NOM : PRENOM :
DATE DE NAISSANCE :// TELEPHONE :////
ADRESSE POSTALE :
VILLE : MAIL :@.....
Niveau de balle / classement : Moniteur souhaité :

CHOIX DES COURS :

MERCREDI MATIN SAMEDI MATIN DIMANCHE FIN APRES-MIDI
 MERCREDI APRES-MIDI SAMEDI APRES-MIDI 17H-20H SEMAINE

La participation à l'association se fait comme suit:

1°) La cotisation aux activités :

Le règlement de la licence à la FFT dont le montant est fixé à 20 €. Elle n'est pas remboursable, ni partiellement ni totalement. Elle est définitive 7 jours après l'inscription sur internet.

L'inscription aux activités éducatives est variable en fonction de l'âge et des prestations souscrites. Le tarif comprend les leçons pour une année scolaire. Les cours ne sont pas assurés lors des jours fériés.

2°) La contribution annuelle à l'association.

Aucun droit ni aucune contrepartie n'est attachée à cette contribution. Elle est ouverte à toute personne souhaitant soutenir l'action du club.

Cette contribution annuelle donne lieu à l'édition d'un reçu fiscal, remis au membre et ouvre droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 200 du CGI ou à l'article 238 bis du CGI. Cette réduction d'impôt s'établit à 66% du montant de la contribution. Ainsi, une contribution de 150€ donne droit à une réduction d'impôt de 100€.

L'inscription à l'école de tennis ne donne pas droit à la réservation des courts. Toutefois les jeunes de l'école peuvent jouer librement sur les courts non occupés. Un tarif préférentiel est accordé aux jeunes de l'école qui souhaitent obtenir un badge de réservation (120€).

Les inscriptions aux activités s'effectuent prioritairement par internet sur le site : www.illtc.fr
Toutefois pour faciliter les procédures et guider les parents dans les démarches d'inscription, des permanences sont mises en place selon un calendrier publié sur le site internet et affiché au club.

L'inscription ne devient effective que lors du règlement via le site du club ou directement au moment de l'inscription par carte bancaire, par chèque ou en espèces.

Tarifs école de tennis saison 2017-2018

	Coût de la licence FFT	Cotisation aux activités (tarif annuel)	Contribution annuelle	Total
Enfants nés en 2012 et après Une heure de cours par semaine (séance d'essai offerte)	20	115	150	285
Enfants nés entre 2008 et 2011 Une heure de cours par semaine	20	200	150	370
Enfants nés avant 2008 :				
1h de cours	20	230	150	400
1h 30 de cours	20	300	150	470
2h de cours	20	370	150	540
Ecole de Compétition¹	20	370	150	540
Semi-compétition¹	20	230	150	400

Remise accordée sur la **cotisation aux activités** pour :
 le 2^{ème} enfant : 30 €, le 3^{ème} enfant : 60 €, le 4^{ème} enfant : 90 €

¹ **Conditions particulières ou spécifiques à valider par** le Directeur sportif Frédéric GRANDGEORGE, à contacter au 06-83-30-65-46